



TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE

MÉCANICIEN AUTOMOBILE

RNCP
38102

Débouchés

- Mécanicien spécialiste
- Contrôleur technique automobile (avec une expérience professionnelle supplémentaire de 3 ans)

Conditions d'accès et prérequis

- Etre titulaire d'un CAP Maintenance des Véhicules automobiles
- Signer un contrat d'apprentissage (pour les moins de 30 ans)

Qualités requises

- Esprit logique
- Rigueur, méthode et précision
- Réactivité



Modalités pédagogiques

- 1 an de formation minimum
- 17 semaines par an à l'IMSÉ soit 567 heures maximum de formation à l'IMSÉ par an. Les autres semaines se déroulent dans l'entreprise formatrice.
- Cours théoriques et travaux pratiques animés par des enseignants et formateurs issus du milieu professionnel.
- Rythme d'alternance : 1 semaine au CFA 2 semaines en entreprise

Objectifs de formation

Le titulaire de ce titre professionnel intervient sur l'entretien, la réparation et le remplacement d'équipements automobiles (freinage, climatisation, moteur, transmission, direction, etc.). Il maîtrise les réglementations liées au contrôle technique, à l'immatriculation, et sait utiliser les logiciels professionnels. Il est également capable d'accueillir un client, de prendre en charge un véhicule et de commenter le diagnostic.

L'IMSÉ possède l'agrément H+ délivré par la région Auvergne Rhône-Alpes garantissant aux publics en situation de handicap :

- une accessibilité au bâtiment, aux espaces de formation et lieux de vie
- des méthodes pédagogiques adaptées
- un interlocuteur privilégié - référent handicap



TFP

MÉCANICIEN AUTOMOBILE

Programme de la formation

La formation s'organise en 04 blocs de compétences :

Domaine professionnel

- RNCP38102BC01 - Effectuer l'entretien périodique, remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles
- RNCP38102BC02 - Réparer les systèmes de liaison au sol, de direction et de transmission des véhicules automobiles
- RNCP38102BC03 - Réparer le moteur thermique des véhicules automobiles et ses systèmes périphériques
- RNCP38102BC04 - Réparer les équipements électriques de confort et de sécurité des véhicules automobiles et poser des accessoires

Modalités d'évaluation

- Évaluations régulières des compétences acquises pendant la formation
- Examen ponctuel terminal (mises en situations professionnelles) sanctionné par un titre à finalité professionnelle

Conditions de réussite

- Assiduité
- Respect des consignes de l'encadrement en entreprise et à l'IMSÉ
- Implication de l'entreprise garantissant une activité adaptée au référentiel de formation prenant en compte les progressions pédagogiques
- Implication de l'apprenant dans les tâches confiées



INSTITUT DES MÉTIERS DE SAINT-ÉTIENNE



1 Rue Auguste Colonna
42100
Saint-Étienne



04 77 59 31 90
communication@im-saintetienne.fr
www.im-saintetienne.fr

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ



@im_saintetienne



Institut des Métiers de Saint-Étienne



Institut des Métiers de Saint-Étienne